

Département de Mathématiques et de Statistiques

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Automne 2020

Titre : Finance Corporative
Sigle : ACT2242
Préalable: ACT1240
Chargé de cours : Abdellah Dabrain
abdellah.dabrain@umontreal.ca
Horaire : Mercredi 17h30 à 20h29
Campus : Virtuel
Disponibilités: **Sur demande**
Auxiliaire : À venir
Disponibilités: À confirmer
Séance de TP : Jeudi 08h30 à 10h29

Évaluation	Local	Date	Pondération
Quiz1	Virtuel	14 Octobre	5%
Examen Intra	Virtuel	28 Octobre 2020	35%
Quiz2	Virtuel	18 Novembre	5%
Examen final	Virtuel	16 Décembre 2020	55%

DESCRIPTION :

Dans ce cours, l'étudiant apprendra des notions essentielles et des concepts de base de la comptabilité d'entreprise et de la finance corporative. Ces outils vont lui permettre de se familiariser avec la gestion financière, la structure de l'entreprise, l'évaluation de la valeur actualisée nette, la prise de décision, ainsi que les modèles utilisés dans l'industrie.

Ce cours est lié à l'obtention du VEE Corporate Finance ou VEE Accounting and Corporate Finance de la Société des actuaires (www.soa.org).

Référence principale :

- Gestion Financière, 4^{ième} édition, Chenelière , McGraw-Hill, 2016
- Le gestionnaire et les états financiers, 8e Éd, D.-Claude Laroche, Sophie Marmousez, Zoffirath Dissou

Référence supplémentaire (en anglais) :

- Essentials of Corporate Finance, 6^{ième} édition, McGraw-Hill, 2007
- International Financial Statement Analysis, Thomas R. Robinson et al

Sujets :

- Les fondements de la comptabilité ainsi que les principales réglementations applicables;
- Utilité des différentes parties des états financiers et les liens entre l'état des résultats, le bilan et l'état des flux de trésorerie;
- Évaluer la situation financière d'une organisation en utilisant les états financiers;
- Les principes de base de taxation/imposition de revenus personnels et d'entreprise;
- Enjeux financiers liés aux concepts environnementaux, sociaux et de gouvernance pour une organisation;
- Analyse des états financiers et utilisation des ratios financiers et comptables;
- Les différentes formes de financement et leurs caractéristiques;
- Le fonctionnement de base des marchés financiers;
- La notion de compromis rendement/risque;
- Coût moyen pondéré du capital;
- Budgétisation des investissements en évaluant la valeur de projets;

Remarques :

- 1) La date limite pour modifier le choix d'un cours est le **17 septembre 2020**.
- 2) La date limite pour abandonner un cours avec frais est le **6 novembre 2020**.
- 3) L'étudiant a l'obligation de motiver une absence prévisible à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent, et il appartient à l'autorité compétente de déterminer si le motif est acceptable. Vous devez justifier votre absence auprès de la TGDE.
- 4) Afin de prendre connaissance du règlement des études de premier cycle, voir <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>. Ce règlement fait partie intégrante de ce plan de cours.
- 5) **Le plagiat : attention, c'est sérieux!** L'Université de Montréal possède un Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Il est du devoir de l'étudiant d'en prendre connaissance. (Les sanctions visant un étudiant reconnu coupable varient selon la gravité de l'infraction : l'attribution de la note F pour l'examen ou le cours en cause, la suspension

du programme pour un trimestre, etc.) Plusieurs documents ont été préparés par la Faculté des arts et des sciences pour initier les étudiants aux responsabilités sous-jacentes au travail intellectuel et prévenir la malhonnêteté académique. Ces documents ainsi que le Règlement disciplinaire sont accessibles de la page : www.integrite.umontreal.ca.